

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIII^e Année.

N^o 2.

Février 1897.

Aux officiers suisses.

Tous les officiers de notre armée sont d'accord pour reconnaître que des cours de répétition bisannuels sont insuffisants à maintenir le niveau de leur instruction. Ils doivent travailler, de leur propre initiative, pendant les intervalles de leurs services.

Mais ces travaux personnels ne sont pas toujours d'une portée assez pratique ; il leur manque souvent le secours d'une bonne direction et surtout d'une critique compétente qui, relevant les fautes commises, empêche leur retour.

Il a donc paru à la *Revue militaire suisse* qu'il serait utile et profitable à l'armée de provoquer de la part des officiers des travaux relatifs aux diverses branches de l'activité militaire. A cet effet, elle publiera de temps à autre des problèmes de tactique et d'instruction intéressant les différentes armes et les officiers de tous grades. Les solutions devront lui être transmises dans un délai qu'elle fixera, et les meilleures de ces solutions seront publiées dans une livraison suivante avec les critiques et observations auxquelles elles auront donné lieu.

M. le colonel Audéoud, instructeur du 1^{er} arrondissement, et M. le colonel Wildbolz, instructeur en chef de la cavalerie, ont bien voulu se charger de la direction de ces exercices et de la correction des travaux.

Il va sans dire que nous ne publierons les noms des auteurs que moyennant autorisation expresse.

Nous espérons que MM. les officiers profiteront de l'occasion qui leur est offerte de perfectionner, par un moyen pratique, leurs connaissances. L'essai que nous tentons ne peut réussir qu'avec leur concours. S'ils veulent bien nous l'accorder, les exercices que nous commençons aujourd'hui contribueront au développement de l'instruction militaire en Suisse.

Nous indiquons ci-dessous cinq exercices : l'exercice 1 s'adressant plus spécialement aux officiers de cavalerie, les exercices 2, 3 et 4 aux officiers d'infanterie, et l'exercice 5